

Affaire suivie par : Annaïck MOREAU
ed-shpt@univ-grenoble-alpes.fr

Saint Martin d'Hères, le 3 juin 2026

Conseil de l'École Doctorale SHPT
Mardi 19 mai 2026, de 14h00 à 17h00
Salle des conseils – Bâtiment Jean Kuntzmann

Présent.es (en présentiel) : Hélène Caune, Pierre Chiron, Laurence Dumoulin, Jeanine Fizir, Stéphane Gal, Marion Goglio, Christine Jeoffrion, Aurélie Larcher, Nadia Leroy, Juliette Manto-Jonte, Nicolas Mathieu, Blaise Mouton, Sophie Paviol, Emma Rolland-Carlichi, Aimery Salvayre, Frédérique Simonot, Angela Tacea et Ilaria Taddei.

Excusé.es : Charles Ambrosino, Céline Baeyens, Suzel Balez, Carla Barboutie, Vanessa Becciu, Étienne Bourdon, Hélène Casalta, Guillaume Cassegrain, Sonia Chardonnel, Benoit Cret, Paulette Duarte, Naïma Ghermani, Stéphane Héritier, Romain Lajarge, Séverine Louvel, Lucas Moulène, Sophie Mouton, Siméon Naydenov, Noémie Ouedraogo, Clément Perrin, Mathias Rollot, Frédéric Santamaria, Anna Tcherkassof et Lucile Vadcard.

Invitée permanente présente : Annaïck Moreau

Procurations :

- Procuration de Charles AMBROSINO à Christine JEOFFRION
- Procuration de Vanessa BECCIU à Pierre CHIRON
- Procuration de Céline BAEYENS à Laurence DUMOULIN
- Procuration de Benoit CRET à Laurence DUMOULIN
- Procuration de Naïma GHERMANI à Ilaria TADDEI

Ordre du jour :

- Validation des relevés de décisions du Conseil de l'École Doctorale (ED) du 17 mars 2026 et du Conseil extraordinaire du 28 avril 2026.
- Discussions autour de la création d'une direction adjointe de l'ED SHPT : présentations de Stéphane Héritier et de Philippe Marin
- Départ de Véronique Beaulande-Barraud en tant que Présidente du Comité HDR et discussions autour de son remplacement
- Départ de Vanessa Becciu, élue BIATSS et organisation d'un nouveau vote pour la remplacer
- Projet de motion des élu.es doctorant.es sur les frais d'inscription : <https://semestriel.framapad.org/p/h0wps1f16a-ajn0?lang=fr>
- Validation d'heures de formation pour des doctorants assistant aux séminaires de leurs laboratoire

- Réflexion sur la possibilité d'instaurer deux campagnes de financements accordés aux doctorants par an (Printemps et Automne)
- Questions diverses

1- Validation des relevés de décisions du Conseil de l'École Doctorale (ED) du 17 mars 2026 et du Conseil extraordinaire du 28 avril 2026.

- **Vote pour la validation du RD du Conseil de l'ED SHPT du 17 mars 2026** : adopté à l'unanimité.
- **Vote pour la validation du RD du Conseil extraordinaire de l'ED SHPT du 28 avril 2026** : adopté moins 1 abstention.

2- Discussions autour de la création d'une direction adjointe de l'ED SHPT : présentations de Stéphane Héritier et de Philippe Marin

- Christine Jeoffrion a rencontré via plusieurs visios les deux candidats à la direction adjointe, Stéphane Héritier et Philippe Marin afin de proposer une répartition des missions.
- Missions dévolues à la direction de l'ED SHPT :
 - Participation à la cérémonie des docteur.es
 - Rédaction des lettres de soutien à des thèses CIFRE
 - Organisation/Validation des CSI
 - Entretiens avec les doctorant.es primo-arrivant.es
 - Validation des dépenses occasionnelles en fonctionnement (plateaux-repas, etc.) et en personnel (formateurs)
- Missions partagées entre les trois membres de la direction :
 - Participation au concours des contrats doctoraux (Direction de l'ED et Directeur adjoint 1 ou 2)
 - Validation des admissions et ré-admissions en thèse
 - Préparation de la CD3 : rencontre avec les doctorant.es en amont et validation des demandes de dispense, de dérogation et d'arrêt de thèse avec rédaction d'un avis.
 - Gestion des dossiers de soutenance : validation des propositions de jury, autorisation de la soutenance (après réception des pré-rapports) liés à la discipline de chacun-e.
 - Participation aux auditions des candidat.es au doctorat hors contrat doctoral ED : ANR, IDEX, ERC, etc.) liée à la discipline de chacun-e.
 - Participation au Prix de thèse (évaluation des dossiers transverses – au-delà de l'ED)
 - Préparation des conseils de l'ED et participation
 - Traitement des dossiers de candidature pour le contrat doctoral handicap (en fonction des disciplines de chacun-e).
- Missions spécifiques :
 - Directeur adjoint 1 :
 - Préparation des dossiers de doctorat via la VAE
 - Participation aux contrats doctoraux sur contingent ED SHPT

- Validation des propositions de jury et autorisation des soutenances (après réception des pré-rapports) liés à sa discipline.

Directeur adjoint 1 ou 2 :

- Financements de mobilités externes (IDEX) : deux campagnes par an
 - Participation aux contrats doctoraux Architecture - Ministère de la culture
 - Validation des propositions de jury et autorisation des soutenances (après réception des pré-rapports) liés à sa discipline.
- Très occasionnellement, représentation de l'école doctorale dans les réunions des pôles de recherche et les jurys de recrutement de doctorants.
 - Participation aux réunions et événements du collège doctoral et de l'école doctorale (sur une base volontaire, partagée entre les membres) : journée d'accueil, journée du doctorat, accueil des nouveaux doctorants, rencontre avec les gestionnaires de laboratoires, rencontre avec les nouveaux HDR.
 - Présentations de Stéphane Héritier et de Philippe Marin, le 24 juin 2026 à 8h30 et vote pour ces deux candidats à la direction adjointe de l'ED SHPT.
 - **Vote pour la création d'une direction adjointe à l'ED SHPT** : adopté moins 1 refus

3- Départ de Véronique Beaulande-Barraud en tant que Présidente du Comité HDR et discussions autour de son remplacement

- A partir de la rentrée 2026, Véronique Beaulande-Barraud est mutée à l'université de Metz pour se rapprocher de son domicile.
- Christine Jeoffrion annonce la candidature de Stéphane Héritier. Toutefois, elle fait un appel à candidatures aux membres du conseil de l'ED SHPT. Si d'autres personnes sont intéressées, un vote sera organisé.

4- Départ de Vanessa Becciu, élue BIATSS et organisation d'un nouveau vote pour la remplacer

- Madame Vanessa Becciu quittera son rôle d'élue BIATSS au mois de septembre 2026.
- Organisation de futures élections via Balotilo pour la remplacer.

5- Projet de motion des élu.es doctorant.es sur les frais d'inscription : <https://semestriel.framapad.org/p/h0wps1f16a-ajn0?lang=fr>

- La motion des élu.es doctorants sur les frais d'inscription a été revue et corrigée lors de ce conseil. Vous trouverez ci-dessous la nouvelle version :

« Le conseil de l'ED SHPT, réuni le 19 mai 2026, réaffirme son attachement à la lutte contre la précarité doctorante, qui constitue l'un des principaux objectifs de la politique doctorale de l'UGA. À ce titre, il exprime sa vive préoccupation face à plusieurs situations particulièrement alarmantes, que les critères actuels d'exonération des droits d'inscription, trop restrictifs, n'ont pas permis de prendre en charge de manière satisfaisante.

En particulier, la limitation à une seule exonération sur une période de trois ans apparaît comme une restriction injustifiée de l'accès au dispositif. Ce critère empêche certain-es doctorant-es se trouvant dans des situations de grande précarité de bénéficier d'un soutien pourtant nécessaire, sans que cette limitation ne repose sur des justifications légitimes.

Dans le cadre de la mise en place d'un groupe de travail chargé de réfléchir à l'évolution des critères d'éligibilité et d'analyse des demandes d'exonération sur critères sociaux de la Commission d'exonération du CED, l'ED SHPT fait part de son souhait que ce critère soit supprimé.

Plus largement, le conseil de l'ED SHPT souligne son attachement à la reconnaissance du doctorat comme un véritable travail, y compris celles et ceux dont la thèse est financée pendant trois ans par un contrat de travail à l'UGA. Dans ce cadre, il fait part de son insatisfaction au regard de la situation actuelle qui consiste à obliger les doctorant-es à payer tous les ans 502 euros (droits d'inscription + CVEC) pour avoir le droit de travailler. Le conseil fait donc part de son souhait de pouvoir parvenir, à terme, à l'exonération ou à la prise en charge par l'employeur, des droits d'inscription pour tous·tes et tous les doctorant-es. »

- **Vote pour valider la première proposition (possibilité d'exonérer les doctorant.es des frais d'inscription chaque année plutôt que tous les trois ans) : adopté à l'unanimité.**
- **Vote pour la seconde proposition (suppression totale des frais d'inscription pour les doctorant.es) : adopté à l'unanimité**

6- Validation d'heures de formation pour des doctorant.es assistant aux séminaires de leurs laboratoire

- Une doctorante de PACTE a contacté l'ED SHPT car elle souhaite faire valider en heures de formation hors catalogue les participations des doctorant.es aux séminaires des laboratoires. Je vous mets l'exemple de celui du laboratoire PACTE : <https://www.pacte-grenoble.fr/fr/prochains-evenements/seminaires-et-ateliers/seminaire-jeune-recherche>
- **Vote pour que les heures de formation de séminaires organisés par des doctorants pour les doctorants soient comptabilisées en formation hors-catalogue (12h maximum) : adopté à l'unanimité.**

7- Réflexion sur la possibilité d'instaurer deux campagnes de financements accordés aux doctorants par an (Printemps et automne)

- Il existe une ligne budgétaire de 3K€ pour financer des demandes de doctorant.es (financement d'une journée scientifique, d'une mission en France ou de frais de publication). Pour rappel, les missions à l'international des doctorant.es peuvent être financées via l>IDEX : <https://doctorat.univ-grenoble-alpes.fr/actualites-du-doctorat/appel-a-projets-d-aide-a-la-mobilite-internationale-sortante-des-doctorant-es-2026-1026559.kjsp?RH=1590592036702>

- Les demandes de financement sont traitées et validées par la directrice de l'ED SHPT ainsi que les membres du conseil, au fil de l'eau. Toutefois, certains membres souhaiteraient instaurer deux campagnes de financement par an.
- **Vote pour le maintien du fonctionnement actuel à savoir le traitement au fil de l'eau des demandes de financement des doctorant.es votés lors d'un conseil de l'ED SHPT ou via Balotilo** : adopté moins 4 abstentions.

8- Questions diverses

- Alternance au conseil de l'ED SHPT entre le représentant du laboratoire LUHCIE (Nicolas Mathieu) et le représentant du laboratoire LARHRA (Etienne Bourdon) : Après un tirage au sort, ce sera Nicolas Mathieu qui sera présent au concours des contrats doctoraux 2026. Et à partir de septembre 2026, ce sera Etienne Bourdon, représentant du LARHRA, qui siègera aux conseils pour l'année 2026-2027 et au concours 2027.

Prochain Conseil de l'ED SHPT

Amphithéâtre MJK – Maison du Doctorat Jean Kuntzmann

Le 24 juin 2026 de 8h30 à 12h30